

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-

056575

No 333W

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 27 18

Société : RIAFM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EDDARI

KEBIR

Date de naissance :

25 11 48

Adresse : 18 159 boulevard Hassan II Casablanca 20000

Tél. : 0661 26 79 24 Total des frais engagés : 1 379 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. ALAMIM
Professeur en Cardiologie
204, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél. 05 22 35 01 12 06 t 1 15 78 06

Date de consultation : 13/01/2022

Nom et prénom du malade : EDDARI KEBIR

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

pecor malgues

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/1/22	Consultation cardiaque		300 DT	Professeur en Cardiologie 204, Bd. Ghandi - Casablanca Tél. 0523 26 11 11 / 0523 578 01 RAFALAMI M
13/1/22	Echocardiographie		1000 DT	Professeur en Cardiologie 204, Bd. Ghandi Casablanca Tél. 0523 26 11 11 / 0523 578 01

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MACIE JENNIFER Abcerraar: J. Bouaud CAS:BLANCA 44 / 00.05.10	13/01/22	79 00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

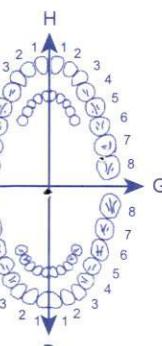
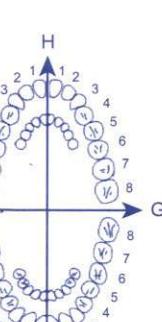
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Alami Mohamed
Professeur en Cardiologie
264 Bd Ghandi.
Residence Jawhara
Casablanca 20200

ORDONNANCE

13/01/2022

EDDARI KEBIR

ADDITIVA



20j

1cp /J

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél. 05 22 39 01 12 06 61 15 78 06

Cardiologie JERRADA
61, Bd Abuerrathim Bouabdil
Oasis CASABLANCA
Tél. 27 74 79 99 02 18

Docteur Mohamed Alami
Professeur Agrégé en Cardiologie
Spécialiste des Maladies
Du Cœur et des Vaisseaux

PATENTE : 34822560

FACTURE A048/22

Mr EDDARI KEBIR

13.01.2022

- CONSULTATION CARDIO +ECG	300 DHS
- ECHOCARDIOGRAPHIE	1000 DHS

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : MILLE TROIS CENT DIRHAMS.

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264, Bd. Ghardaï - Casablanca
Tél. 05 22 36 01 12 06 61 13 78 06

ks

ECHOCARDIOGRAPHIE Mr EDDARI KEBIR

Conditions d'examen : Bonnes

13.01.2022

STRUCTURES VALVULAIRES

AORTE : NORMALE

MITRALE : NORMALE

TRICUSPIDE : NORMALE

PULMONAIRE : NORMALE

VENTRICULE DROIT : NORMAL

VENTRICULE GAUCHE : DTD=54mm.

FE= 64% (méthode de Simpson).

SIV= 11 mm. PP= 11 mm

Contractilité normale

OREILLETTES GAUCHE : NORMALE.

AORTE INITIALE : NORMALE.

PERICARDE : NORMAL

DOPPLER

Couleur RAS,

Pulsé E= 0.8 ;

TDI : E/e'=7 en sept

Continu RAS

CONCLUSION

- Cavités cardiaques de dimensions normales.
- Pressions de remplissage du VG normales.
- Structures valvulaires normales.
- Bonne fonction systolique du VG.

K
Dr ALAMI M
Professeur en Cardiologie
64 Bd Chandi - Casablanca
0521 39 01 12/06 61 15 78 6

Images report: 6 images

GE Healthcare Hospital
Ultrasound Laboratory

Name EDDARI, KEBIR
Patient Id 40050

Date 13/01/2022
Sonographer Default user
Diagnosis Dr.

Image 1

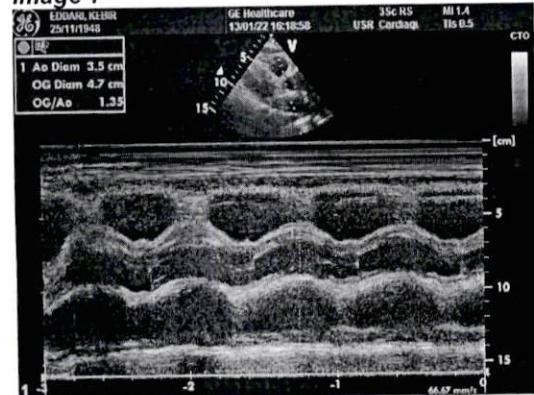


Image 2

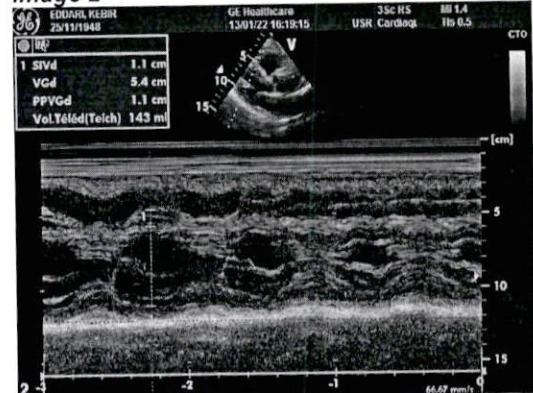


Image 3

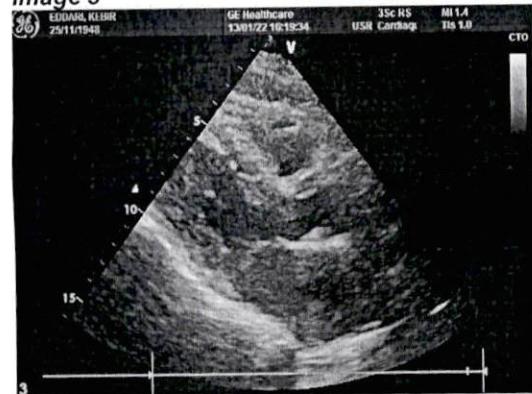


Image 4

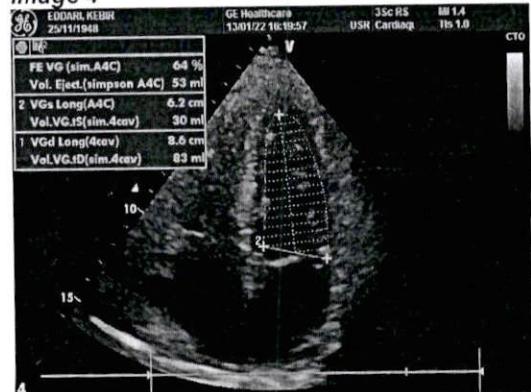


Image 5

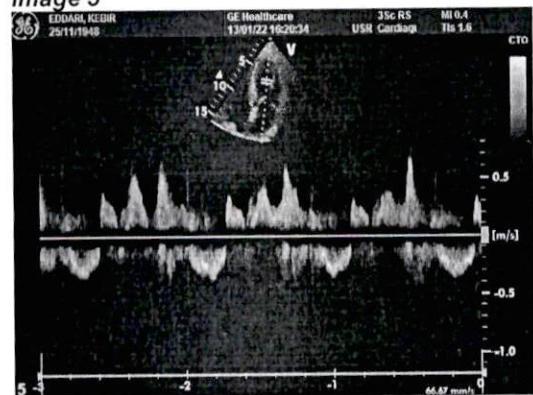
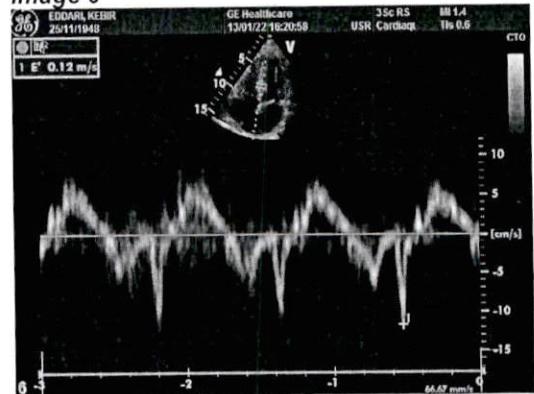


Image 6



ECG**Pr ALAMI M (s2)**Nom : EDDARI KEBIR
SN : 0018456Sex : Male
Case No. :Age : 74
Lit No. :

Clinique N :

Section :

Date : 13/01/2022



Prompt:

Frequency:	1000Hz	PR Interval:	209 ms
Sample Time:	23s	QT Interval:	406 ms
HR:	72bpm	QTc Interval:	443 ms
P Interval:	98ms	P Axis:	44.60°Cb
QRS Interval:	133 ms	QRS Axis:	143.00°Cb
T Interval:	236 ms	T Axis:	11.50°Cb

Dr. ALAMI M
Professeur en Cardiologie
264, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél. 05 22 39 01 12/36 b1 15 78 06

Signature Medecin :

Page 1

Fiche de Consultation du 13/01/2022

EDDARI KEBIR

Terrain Atopique: NON

Regime

Poids 71 Kg

Indice de Masse 22,9 (Norme: 20 à 25)

Risque CV %

TA 130 / 70 mmHg

Frequence Card 72 c/mn

Medicaments Prescrits

ADDITIVA

Examens Demandés

Radiologie

Biologie

Avis

Notes

Prochain RV